



## JEUNES, PRATIQUE

### LE DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION ADOS

Publié le 11 juillet 2024

#### LE DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION ADOS EST OBLIGATOIRE

Pour pouvoir s'inscrire à une activité proposée par la Direction Jeunesse de la ville d'Antibes Juan-les-Pins, les familles doivent compléter obligatoirement un Dossier Unique d'Inscription ADOS (DUI Ados) et indiquer les activités que souhaitent fréquenter les adolescents pendant et hors vacances scolaires.

Le DUI Ados complet avec les justificatifs demandés sera remis au Guichet Unique (par mail ou sous format papier) pour valider les inscriptions.

#### Mis à disposition depuis le 8 juillet

- Le DUI ados peut être récupéré au Guichet Unique (Bât Orange Bleu-11Bd Chancel- 06600 ANTIBES) ou téléchargé sur le [portail famille](#)
- Le DUI ados [téléchargeable en PDF](#) est à compléter et signer puis à déposer au Guichet Unique (Bât Orange Bleu, 11Bd Chancel, 06600 ANTIBES) ou transmis scanné via [ce formulaire de contact](#)

ATTENTION tout document illisible transmis par mail ne sera pas pris en charge. Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée.

**IMPORTANT** ⇒ Compléter dès à présent son DUI ados, (même si son enfant ne fréquente pas une activité en période scolaire) facilitera les démarches pour les campagnes d'inscription aux vacances scolaires.

**IMPORTANT** : toutes les pièces demandées dans le DUI ado sont obligatoires.

#### ◆ Les activités jeunesse hors vacances scolaires

[Pour consulter le détail des activités, cliquez ici](#)

- Mercredis après-midi Passerelle Ados avec repas\* (accueil de loisirs pour les CM2 jusqu'à la 5<sup>e</sup>)
- Mercredis après-midi Passerelle Ados sans repas\* (accueil de loisirs pour les CM2 jusqu'à la 5<sup>e</sup>)
- Club ados (collégiens et jusqu'à 14 ans)
- Mini-séjours (collégiens et jusqu'à 17 ans)
- Stages et ateliers thématiques (collégiens jusqu'à 17 ans)
- Atelier musique (10 ans jusqu'à 17 ans)
- Accompagnement scolaire pour les collégiens

\* L'inscription au nouveau dispositif « Mercredis passerelle ados » (avec repas et sans repas) se réalise par trimestre.

Si vous souhaitez changer d'activité en cours d'année ou connaître les modalités de facturation vous pouvez vous référer au règlement intérieur des activités jeunesse, ci dessous

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ACTIVITÉS JEUNESSE

## ◆ Les activités jeunesse pendant vacances scolaires

Pour consulter le détail des activités, cliquez [ici](#)

Les périodes d'inscriptions pour les vacances scolaires seront communiquées par le Guichet unique.

- Accueils de Loisirs Centre ados (collégiens et jusqu'à 17 ans) – Petites et grande vacances
- Accueil de Loisirs CLJ Plage (12 ans jusqu'à 17 ans) – Période estivale
- Mini-séjours (collégiens et jusqu'à 17 ans)
- Stages et ateliers thématiques (collégiens et jusqu'à 17 ans)

*A noter : Les capacités d'accueil étant limitées, s'il ne reste plus de place dans les activités que vous souhaitez, votre adolescent sera positionné sur liste d'attente. Ainsi, en fonction des désistements et des places libérées, les familles sur liste d'attente seront recontactées.*

**Pour une meilleure communication durant l'année 2024-2025, vous pouvez cocher la case située sur le dossier DUI ADOS pour recevoir une alerte SMS pour les activités ados.**

### INFORMATIONS POUR LES ACTIVITES DE LOISIRS ADOS

Les réservations pour les accueils de loisirs des vacances scolaires se feront en ligne.

#### Demande SMS pour les activités jeunesse suivantes :

Il est proposé aux familles d'être informé en amont par SMS de l'ouverture de campagnes d'inscription en ligne aux activités jeunesse qui sont marqués d'un astérisque (\*) dans la partie « Informations pour les activités jeunesse suivantes » ci-dessous :

- J'autorise l'utilisation de mon numéro de téléphone portable pour recevoir des SMS d'information pour les activités proposées par la Direction Jeunesse.
- Je n'autorise pas l'utilisation de mon numéro de téléphone portable pour recevoir des SMS d'information pour les activités proposées par la Direction Jeunesse.



**HÔTEL DE VILLE  
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS**

24 Cours Masséna,  
06600 Antibes